

# CERCLE ARCHÉOLOGIQUE

Canton de Soignies

ANNALES TOME V

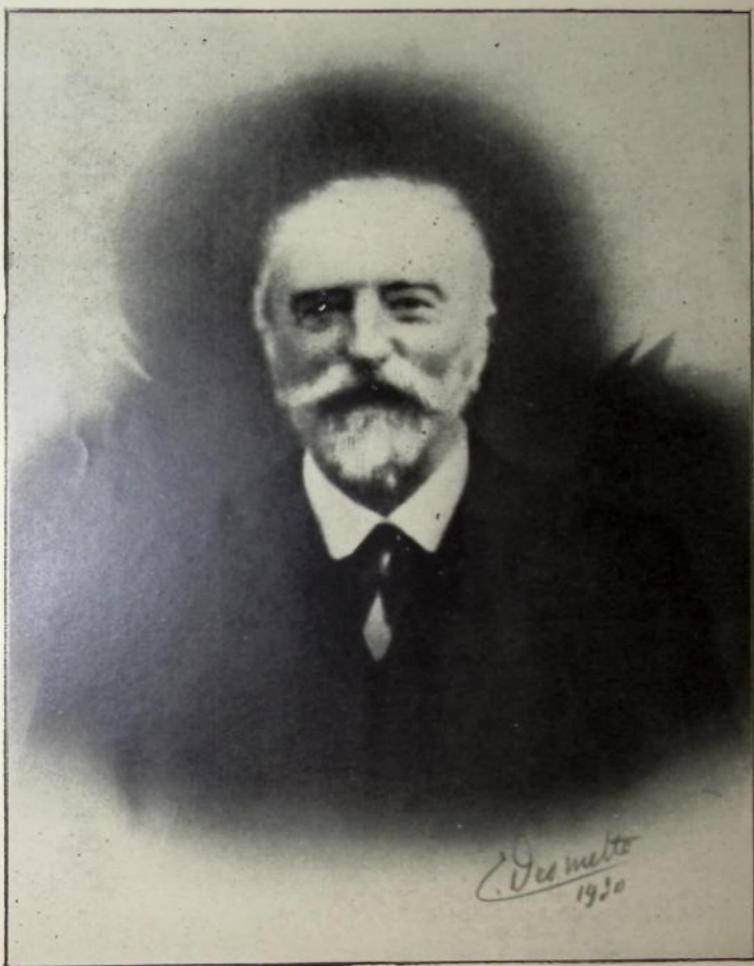
4<sup>me</sup> ET DERNIÈRE LIVRAISON

1930

---

IMPRIMERIE DELATTRE  
:: SOIGNIES ::  
11, RUE DE BRAINE, 11.

---



C. Dumette  
1910

Monsieur Amé Demeuldre  
Président-Fondateur  
du Cercle Archéologique du canton de Soignies.

# 1830-1930

---

## INTRODUCTION

---

Notre intention n'est pas de rappeler les faits qui ont donné naissance à la Révolution de 1830 et à la séparation de la Belgique d'avec la Hollande.

Nous croyons que cela serait du superflu, que nos concitoyens ont encore ces faits à la mémoire.

Nous voulons simplement faire connaître ce qui s'est passé, à cette époque, dans notre canton et particulièrement rappeler les noms des braves qui n'ont pas hésité à courir à l'aide des héros qui avaient déclanché la Révolution.

Les documents que nous possédons à ce sujet sont plutôt rares; ils sont muets sur la Révolution elle-même; nous allons les transcrire tels que nous les avons trouvés; nous nous étendrons un peu plus sur les noms des volontaires et nous donnerons les fruits de nos recherches à leur sujet. Ce que nous voulons surtout, c'est faire renaitre dans la mémoire de ceux qui les ont connus — *rari nantes in gurgite vasto* — ou apprendre à la génération actuelle les noms de nos aïeux valeureux qui ont aidé à « créer » la Patrie et à lui « donner son indépendance » suivant la terminologie en vogue, consacrée d'ailleurs officiellement.

Nous n'avons pas la mission de faire la critique des idées régnantes en cette matière. Ce rôle est réservé aux historiens.

Qu'il nous soit cependant permis de faire observer, avec

Pirenne et d'autres auteurs, que la Belgique ne date pas de 1830, mais qu'elle constitue un État indépendant depuis Philippe le Bon, au début du XV<sup>e</sup> siècle. Elle n'a connu qu'une domination, celle de la France, durant quelques années (1794-1814).

Sous les rois d'Espagne et les princes autrichiens, nos provinces formaient un État absolument distinct de l'Espagne ou de l'Autriche. Elles avaient un régime spécial, des lois particulières. Les souverains espagnols ou autrichiens ne régnaient pas en Belgique comme souverains espagnols ou autrichiens, mais en tant que souverains belges, successeurs de Philippe le Bon.

En 1815, les Puissances réunirent la Belgique et la Hollande en un seul État, qui devait porter le nom de « Pays-Pas », l'un des noms que portaient nos provinces. Guillaume d'Orange reçut la mission « d'amalgamer » les deux parties de cet État, qui était la reconstitution, à peu de chose près, des États belgiques de l'époque de Charles-Quint.

Il échoua, nous n'avons pas à en rechercher les causes.

La Révolution éclata en 1830. Elle mit fin, pour la Belgique, à une dépendance de fait mais non de droit et rendit, à nos aïeux, la libre disposition de leurs destinées.

Pirenne, p. 453, t. V, apprécie les faits en ces termes :

« Le vote du Congrès n'affirmait pas seulement les droits du peuple à disposer de soi-même, il renouait encore la tradition historique.

» Par dessus les trente-six années qu'avaient duré sa réunion à la Hollande et son annexion à la France, la Belgique moderne se rattachait à cette Belgique ancienne, dont l'autonomie depuis l'époque bourguignonne s'était conservée sous les rois d'Espagne, comme sous les souverains autrichiens. En face de la Conférence, elle fondait son droit à l'existence, non seulement sur sa volonté présente, mais sur son passé. Ce n'était pas une nation nouvelle qui sollicitait son entrée dans le monde, c'était une nation ancienne, qui, après avoir subi des régimes imposés par la conquête ou la diplomatie, revendiquait l'indépendance, dont elle avait été dépossédée. »

### Soignies.

Soignies était, en 1830, une petite ville de 6,314 habitants. Les esprits y étaient paisibles et la vie bien calme à l'ombre de la Collégiale séculaire.

Les événements, qui se déroulèrent à Bruxelles en août et septembre, eurent-ils leur répercussion à Soignies ?

Il est incontestable qu'ils furent l'aliment des conversations, qu'ils troublerent la quiétude de nos concitoyens ; mais, il est non moins certain qu'aucun événement sensationnel, qu'aucun soulèvement ne se produisit, ni à Soignies, ni dans aucune commune du canton, car les échos nous en seraient indubitablement parvenus. Or, la tradition est muette et les documents officiels et privés ne relatent absolument rien à ce sujet. Il y eut uniquement l'incident du magasin d'armes dont Alexandre Chapuis fut le héros. Nous en parlerons plus loin.

Ainsi que chacun le sait, après les premiers mouvements insurrectionnels à Bruxelles, la tourbe sortit de sa retraite et se livra à des pillages. Dans toutes les révoltes, ce phénomène se produit, les éléments de désordre profitent des circonstances pour donner libre cours à leurs instincts.

Nos concitoyens, ayant appris ces événements, prirent des dispositions pour que des scènes de ce genre ne viennent pas porter atteinte au bon renom de la ville. Ils créèrent une garde bourgeoise. Sa mission était exclusivement le maintien de l'ordre dans la cité.

Son commandant écrivit au bourgmestre de la ville une lettre, qui décida ce dernier à convoquer la réunion extraordinaire dont le procès-verbal suit :

**« Séance extraordinaire du 5 septembre 1830.**

» M. le commandant en chef de la garde bourgeoise ayant, par sa lettre de ce jour adressée à M. le bourgmestre, demandé de voir établir dans les circonstances actuelles une commission de sûreté publique, M. le bourgmestre a, de suite, engagé MM. les membres de la Régence (conseil communal) et un grand nombre d'habitants de vouloir se réunir à l'hôtel de

ville, chambre du conseil, pour vouloir délibérer sur cette proposition.

» M. le bourgmestre ayant donné lecture de la lettre de M. le commandant, la mesure proposée par lui, a été unanimement accueillie; *tous, ne désirant rien tant que la tranquillité publique, la sûreté des personnes et des propriétés, on s'est empressé de nommer cette commission, qui est composée de*

« MM :

1. WINCQZ, GRÉGOIRE;
2. ROMBAUX, PIERRE-FRANÇOIS;
3. BAATARD, SIMON;
4. DEMEULDRE, chirurgien;
5. ANTHOINE, notaire;
6. BOUILLARD, THÉODORE;
7. DUBOIS, EUGÈNE;
8. PIEMAN, ARNOULD;
9. MAROUSÉ, FRANÇOIS, rentier;
10. LEMPEREUR, DONAT;
11. DUBOIS, NICOLAS, père.

» L'administration de la ville de Soignies et les habitants, pleins de confiance dans les bonnes intentions de MM. les membres de la commission, leur délèguent tous les pouvoirs nécessaires pour assurer, conjointement avec l'administration de la ville, la tranquillité publique, le respect dû aux personnes et aux propriétés.

\*\*

» L'administration de la ville et la commission de sûreté publique de ladite ville, réunis et d'un commun accord;

» Convaincus que les braves habitants de Soignies ne cesseront pour un seul instant de coopérer par tous les efforts à continuer à maintenir la tranquillité publique, qui règne et qui a toujours régné dans la ville;

» Considérant, cependant, qu'il est bon de prévenir les choses qui pourraient y porter atteinte et de faire connaître que toute la population de la ville est entièrement décidée à faire respecter cette tranquillité;

» ARRÉTENT :

» 1<sup>o</sup> Tout attroupement tumultueux est interdit;

» 2<sup>o</sup> Si les attroupements refusent de se dissiper sur les invita-

tions faites par le Commandant en chef de la garde bourgeoise et, en son absence, par les chefs des sections ou bien leurs adjoints, la garde bourgeoise est autorisée à employer la force;

» 3<sup>e</sup> Tout individu qui excitera à faire des attroupements tumultueux, ou excitera à troubler la tranquillité sera, sur-le-champ, mis en état d'arrestation.

» En séance extraordinaire, le jour que dessus. »

*(Les signatures.)*

Que l'on n'aille pas croire que notre population n'ait pas senti vibrer sa fibre patriotique à l'annonce des événements dont Bruxelles était le théâtre. Au contraire, les exploits des combattants brabançons enthousiasmèrent nos concitoyens et ils répondirent avec entrain à l'appel de la Patrie.

Le 5 septembre, BERSOU, DENIS, arbora le drapeau belge à l'hôtel de ville et publia une proclamation du Gouvernement provisoire appelant la nation aux armes. (*Voir citation, p. 365.*) CHAPUIS, ALEXANDRE, enfonça la porte du magasin d'armes de l'hôtel de ville afin que les volontaires puissent s'armer.

Le 24 septembre, un premier contingent partit pour Bruxelles. Ci-dessous le nom des trente-sept volontaires qu'il a été possible de retrouver :

MM. PLASSCHAERT, JOSEPH, chef; BERSOU, JOSEPH, sous-chef; BASTIEN, VINCENT, sous-chef; AGNESSENS, CHARLES; BAILLEUX, J.-B.; BOUILLART, THÉOPHILE; BOULEMBERG, JEAN-BAPTISTE; BROGNON, CHARLES; BRISGAND, JOSEPH; COUDER, LOUIS; CUVELIER, VINCENT; DECONDÉ, VINCENT; DEPRÉ, JULIEN; DE ST-MOULIN, SIMÉON; DETRAUX, ANSELME; DUBOIS, JOSEPH; DUJARDIN, PIERRE; DUPUIS, CONSTANT; GORAIN, FRANÇOIS; GILMONT, JOSEPH; HERIN, JOSEPH; LABURIAU; LECHIEN, VINCENT; LARIVIÈRE, ANTOINE; LUCAS, dit « Muchau »; MARBAIX, JEAN-BAPTISTE; MEURET, VINCENT; PATERNOTTE, CÉSAIRE; PLISNIER, VINCENT; POLIART, FRANÇOIS; POLIART, MAXIMILIEN; NEMÉGHAIRE, NAPOLÉON; STIEVENARD, VINCENT; VAN MIERLO, ARNOULD; STEKKE, OCTAVE; WERTS, GRÉGOIRE.

Le 25 septembre, un deuxième contingent partit pour Bruxelles.

D'après les renseignements recueillis, il se composait de :

MM. BAISE, JOSEPH; CHAPUIS, AIMÉ; DEMARET, CHARLES; DEMEULDRE, LOUIS; DENIS, HIPPOLYTE; DENIS, TOUSSAINT; DANZE, ANTOINE; DANZE, JOSEPH; JACOB, ALEXANDRE; LIMAGE, JOSEPH; MANTEL, THADÉE; SCLOBOS, fils; VANDERPELLE, PIERRE.

Ces derniers volontaires firent le service de place à Bruxelles jusqu'au 23 octobre 1830.

D'autres volontaires partirent isolément. Nous en avons la preuve par la citation de HANNECART, VINCENT. Nous y constatons que, le 23 septembre déjà, il prenait part aux combats à Bruxelles. D'après la tradition, le nombre des volontaires sonégiens s'éleva à 120.

#### Quelle fut l'œuvre des Sonégiens ?

Nous sommes persuadés qu'ils firent courageusement leur devoir, mais il nous est impossible de rapporter des faits, dont nous puissions garantir l'exactitude, sauf pour BERSOU, PLASSCHAERT, HANNECART et POURBAIX. Même pour ces derniers, nous devons nous borner à ce que rapporte leur citation, pour les trois premiers, ou le dossier ouvert à la suite de la demande de distinction honorifique faite en leur faveur. (*Voir p. 365 et suivante*)

Quoi qu'il en soit, s'il est certain que tous les volontaires ont pu, embusqués dans les maisons entourant le parc à Bruxelles, détruire les troupes hollandaises comme l'auraient fait des soldats entraînés et aguerris, il est non moins incontestable que le 27 septembre — jour où les Hollandais quittèrent Bruxelles — on ne put verser immédiatement dans l'armée de campagne que les volontaires qui avaient servi et quelques autres au courant du maniement des armes.

Le courage dont les Belges ont toujours fait preuve sur les champs de bataille, pas plus en 1830 qu'aux autres époques, n'a pu suppléer à leur ignorance du service militaire.

La plupart d'entre nos concitoyens ont dû, le 27 septembre, commencer leur instruction militaire et auront vraisemblablement été employés au service de place.

Il est incontestable que, animés comme ils l'étaient de l'amour du sol natal, ils ont fait tout ce qui était en leur

pouvoir pour la défense de la Belgique et nous leur devons toute notre reconnaissance.

Trois de nos concitoyens reçurent une distinction insigne. Ils furent décorés de la Croix de Fer.

Cette décoration, créée par la loi du 8 octobre 1833, ne pouvait être accordée qu'aux citoyens qui, du 25 août 1830 au 4 février 1831, avaient été blessés au champ d'honneur ou qui avaient fait preuve d'une bravoure éclatante dans les combats, ou enfin à ceux qui avaient rendu des services signalés au Pays.

Le Gouvernement, sans doute, pour entourer cette distinction d'une auréole particulière, se montra très peu prodigue de la Croix de Fer.

Elle ne fut décernée qu'à 1,633 personnes, dont 744 la devaient aux blessures reçues dans les combats.

Voici l'extrait des citations concernant nos concitoyens :

HANNECART, VINCENT-LOUIS-EUGÈNE, à Soignies. Il contribua à développer l'esprit national à Soignies, distribua des proclamations patriotiques jusque dans les rangs de l'armée ennemie; servit pendant plusieurs heures, dans la journée du 23 septembre 1830, une pièce d'artillerie, place Royale, et fut atteint le 25 d'un coup de mitraille à la cuisse et, à la main droite; au coin du *Café de l'Amitié*.

PLASSCHAERT, JOSEPH-EUGÈNE-ALBERT-EMMANUEL, commerçant à Soignies. Commandant des volontaires de Soignies. Il se fit remarquer par sa bravoure dans les combats soutenus les 25 et 26 septembre 1830, à Bruxelles.

BERSOU, DENIS-BENOIT-JOSEPH, commerçant à Soignies, arbora le drapeau national sur le perron de l'hôtel de ville de Soignies, le 5 septembre 1830, publia une proclamation du Gouvernement Provisoire qui appelait la population aux armes; commanda en second les volontaires de la commune et combattit à Bruxelles avec bravoure.

#### **Quelques renseignements sur les volontaires sonégiens.**

Il nous a été possible de recueillir certaines indications sur quelques-uns des volontaires sonégiens

Nous nous faisons un devoir de les publier. Nous aimons à croire qu'ils seront conservés précieusement par les descendants et les membres de la famille de nos glorieux soldats :

**PLASSCHAERT, JOSEPH-EUGÈNE-ALBERT-EMMANUEL**, est né à Soignies le 10 juin 1705, fils de Joseph-Marie, né à Ath et de de Bacre, Prisque-Agathe-Félicité, née à Malines. Il a épousé en premières noces Bidez, Ferdinand, et en secondes noces Restiau, Anne-Marie-Rosalie. Il est décédé à Soignies, le 6 novembre 1876. La famille Plasschaert est originaire de la Flandre orientale.

**BERSOU, DENIS-BENOIT-JOSEPH**, né à Soignies le 28 ventôse, an XIII (1805). Il était fils de Jean-Benoit et de Marie-Thérèse-Josèphe-Fontaine. Il épousa, le 16 mai 1827, à Soignies, Adelaïde-Prisque-Josèphe Plasschaert. Il mourut à Soignies le 28 décembre 1857, à l'hôpital. Il exerçait la profession d'écrivain public.

**BASTIEN, VINCENT-JOSEPH-HONORÉ**, né à Soignies le 2 juillet 1808. Il était fils de Charles-Joseph et d'Albertine Rombaux. Il resta célibataire et finit ses jours à l'hospice de Soignies, le 10 janvier 1887.

**AGNESSENS, CHARLES-LOUIS-ALEXANDRE**, né à Soignies le 15 juin 1814. Il était fils d'André et de Célestine Steenhault. Il mourut célibataire à Soignies, le 4 septembre 1890.

**BAILLEUX, JEAN-BAPTISTE**, tailleur d'habits. Il naquit à Soignies le 1<sup>er</sup> novembre 1809. Il était fils de Jean-Baptiste et d'Emérentine-Joseph Mabille. Il épousa Marie-Rosalie-Désirée Paternotte et mourut à Soignies le 8 février 1870.

**BOUILLART, THÉOPHILE**, naquit à Soignies le 6 prairial, an XI (1803). Il était fils de Jean et d'Alexandrine Mathieu. Il épousa Caroline-Joseph Robert et mourut à Marchienne-au-Pont le 26 avril 1856.

**BOULEMBERG, JEAN-BAPTISTE-JOSEPH**, négociant, est né à Soignies le 15 mars 1788. Il était fils de Martin-Joseph et de Marie-Jeanne Baudry. Il épousa Marie-Félicienne Mence et mourut à Soignies le 3 février 1848.

**BROGNON, CHARLES**, maréchal, né à Soignies le 27 pluviôse, an XIII (1805). Il était fils de Parfait et de Marie-Caroline Dubois. Il épousa Marie-Joseph Resteau et mourut à Soignies le 21 octobre 1844.

**BRISGAND, VINCENT-JOSEPH**, naquit à Soignies le 14 juin 1804. Il était fils de Vincent-Joseph Brisgand et de Marie-Josèphe Laburiau. Il mourut célibataire à Soignies le 10 janvier 1875.

**COUDER, LÉOPOLD-SIMÉON-LOUIS**, pharmacien, né à

Soignies le 16 vendémiaire, an XIV (1806). Il était fils de Jean, sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> de ligne, et de Célestine-Rose-Eugénie Larcin. Il épousa Pauline-Justine-Virginie François. Il mourut à Chièvres le 10 octobre 1878. Son fils Charles fut médecin à Soignies.

**CUVELIER, VINCENT-JOSEPH**, jardinier, né à Soignies le 10 pluviôse, an XI (1803). Il était fils de Fidèle et de Reine Lenoir. Il épousa Catherine-Rosalie Delaunois et mourut à Soignies le 3 juillet 1878. Il eut quatre enfants : 1<sup>o</sup> Victor, qui épousa Henriette-Léonie Huart, fille de Huart, Auguste, combattant. Ils eurent cinq enfants : Thimothée, Joseph, Vincent, Ernest et Emile; 2<sup>o</sup> Joséphine, qui épousa Vincent François, qui fut suisse à la collégiale Saint-Vincent; 3<sup>o</sup> Marie, qui épousa en premières noces un Monfort et Mary Charles, en secondes noces; 4<sup>o</sup> Hermance, qui épousa François, Anthoine. Elle est actuellement âgée de 83 ans.

**DECONDÉ, VINCENT-JOSEPH**, menuisier, naquit à Soignies le 26 juin 1813. Il était fils de Vincent-Joseph, menuisier, et de Marie-Thérèse Tripet. Il épousa Rosalie-Adolphine Massart et mourut à Soignies le 19 septembre 1880.

**DEPRETZ, François-Julien**, né à Soignies le 7 vendémiaire, an XIV (1806). Il était fils de Charles-Jules-Joseph et de Geneviève-Joseph Abraham. Il épousa Marie-Angélique Fayt et en secondes noces Marie-Joseph-Pauline Crohin. Il mourut à Soignies le 7 mai 1886.

**DE SAINT-MOULIN, Siméon**, menuisier, né à Soignies le 4 janvier 1808. Il est fils de Henri-Joseph et de Catherine-Rosalie Decondé. Il épousa Pacifique Canonne et mourut à Braine-le-Comte le 15 août 1808, sans postérité.

**DE SAINT-MOULIN, AUGUSTIN-JOSEPH**, né à Soignies le 2 juillet 1807, fils de Pierre-Joseph et de Albertine Hachez.

**DETRAUX, ANSELME-AUGUSTIN**, naquit à Soignies le 18 décembre 1813. Il est le fils d'Alexis-Joseph et de Marie-Augustine Gavrot. Il mourut célibataire à Soignies le 6 novembre 1845.

**DUJARDIN, PIERRE-LOUIS-JOSEPH**, naquit à Soignies le 3 août 1792. Il est le fils de Sébastien-Charles-Joseph et de Marie-Catherine-Alexandrine-Josèphe Frécourt. Il épousa Rosalie Bauduin et mourut à Soignies le 13 juillet 1853.

**LABURIAU, FRANÇOIS-JOSEPH**, ouvrier, né à Soignies le 17 novembre 1807, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Thérèse

Waroquin. Il épousa Caroline Duwelz et mourut à Soignies le 18 janvier 1879.

LECHIEN, VINCENT-JOSEPH, menuisier, naquit à Soignies le 22 septembre 1807. Il était fils d'Augustin et de Marie-Caroline Blampain. Il mourut célibataire à Soignies le 18 juin 1838.

PLISNIER, VINCENT-BÉNONI, cordonnier, né à Soignies le 4 ventôse, an XII (1804), fils d'Amand et d'Eléonore Grard. Il mourut célibataire à Soignies le 22 août 1832.

NEMEGHAIRE, NAPOLEON, mourut célibataire à l'hospice de Soignies le 3 mars 1883. L'acte de décès porte qu'il est âgé de 74 ans et que les noms de ses parents sont inconnus.

Le 6 septembre 1808, on trouve une déclaration de naissance par Martin-Joseph Nemeghaire, d'un fils, né de sa femme Marie-Thérèse Clément, qu'il prénomma Vénus-Désiré-Joseph.

Ce « Vénus » semble avoir transformé son prénom en Napoléon, qu'il a porté toute sa vie et même après sa mort.

STIÉVENART, VINCENT-JOSEPH, « écrivain », naquit à Soignies le 2 juillet 1813. Il était fils d'Adrien-Joseph et d'Augustine Lefort. Il mourut célibataire à Soignies le 19 février 1845.

VAN MIERLO, ARNOULD, né à Hyndhoven (Hollande), fils de Cornelis et d'Élisabeth Hofnaalgel, épousa Marie-Josèphe Deliége. Décédé à Soignies le 31 août 1842, âgé de 50 ans.

STECKE, OCTAVE, cantonnier, né à Schendelbeke le 22 décembre 1809, fils de Joseph et de Catherine Delarbre, épousa Henriette-Joseph Pater et, en secondes noces, Amélie-Désirée Druet. Il mourut à Soignies le 11 janvier 1895. Il eut deux fils et deux filles du second mariage. Octave, qui épousa Marie Yernaux; ils eurent cinq ou six enfants qui habitent tous à Bruxelles. Louis, qui entra dans l'ordre des Carmes Déchaussés, il porta le nom de Frère Vincent. Marie mourut célibataire à Neufsilles, en 1915. Marie-Catherine, qui épousa François Bergeret, de Soignies; ils eurent une fille, Jeanne, qui épousa Hector Rainson; elle habite Nivelles; elle est veuve avec dix enfants dont cinq garçons.

WERTS, GRÉGOIRE, né à Soignies le 18 juillet 1808, fils de Vincent-Joseph et de Jeanne-Antoinette Nœufnet. Il épousa Marie-Josèphe Pourbaix et mourut à Soignies le 31 mai 1869.

DAUZE, ANTOINE. D'Hauze, Antoine-Joseph, naquit à Soignies le 29 décembre 1809. Il est le fils de Antoine-Joseph,

né à Wodecq le 28 octobre 1776 et de Marie-Thérèse-Aurélie Baillot. Il épousa Marie-Françoise Xante et mourut à Soignies le 1<sup>er</sup> octobre 1870.

DAUZE, JOSEPH. D'Hauze, Pierre-Joseph, né à Soignies le 17 avril 1812, fils d'Antoine-Joseph et de Marie-Thérèse-Aurélie Baillot. Il épousa Célestine Malbecq et mourut à Soignies le 21 janvier 1879.

DENIS, HIPPOLYTE-LOUIS-JOSEPH, imprimeur, né à Soignies le 19 juillet 1813, fils de Vincent-François Hubert et de Catherine Jocquet, mourut célibataire à Soignies le 27 novembre 1839.

DENIS, TOUSSAINT, né à Soignies le 1<sup>er</sup> novembre 1810, frère du précédent. Il épousa Clémence-Geneviève Huet et mourut à Boussu le 31 juillet 1841.

LIMAGE, JEAN-JOSEPH, né à Soignies le 21 brumaire, an II (1793), fils d'Antoine-Louis et de Marie-Alexandrine André. Il épousa Flore-Josèphe Blampain et mourut à Froidmont le 30 juillet 1839.

DEMEULDRE, LOUIS-JOSEPH-CLÉMENT, né le 13 mai 1810, fils de Augustin-Joseph et de Marie-Rosalie Stassin. Il est fils de Vincent Demeuldre, tanneur à Soignies, et oncle de César Demeuldre.

CHAPUIS, AIMÉ LOUIS-JOSEPH, né à Soignies le 23 février 1811, fils d'Alexandre-Joseph et d'Élisabeth-Caroline Dupont. Il est décédé à Fourmies (France), vers 1865.

DE SAINT-MOULIN, AUGUSTIN-JOSEPH, né à Soignies le 2 juillet 1807, fils de Pierre-Joseph, cultivateur, et de Albertine Hachez.

POURBAIX, LOUIS-JOSEPH, né à Soignies, domicilié à Charleroi. A l'appui de la demande de décoration de ce volontaire, il est dit (5<sup>e</sup> état, 30 juin 1834), « se montra dévoué à la révolution dès le mois d'août 1830 et ne se démentit jamais depuis lors ; vola au secours de Bruxelles où il se battit dès le 24 septembre ; se distingua particulièrement les 25 et 26 par son intrépidité et l'adresse de ses manœuvres. Il fit prisonnier un officier hollandais porteur de dépêches importantes. Le 29, fit partie de l'expédition sur Louvain et se distingua de nouveau aux affaires de Cortemberg-Campenhoux. De retour dans ses foyers, il arrêta la nuit du..., accompagné de deux hommes seulement et remit entre les mains des autorités belges, les archives militaires, plans des fortifications et autres

papiers, ainsi que des instruments de guerre que l'état-major hollandais évacuait de la forteresse de Charleroi à Namur ».

Le rapport porte : mérite la Croix de Fer.

DEVER, FRANÇOIS-VINCENT-FÉLIX, chirurgien, partit pour Bruxelles au commencement de la révolution pour prêter les secours de son art aux blessés et y resta pendant quinze jours. Il fut attaché à l'ambulance Sainte-Anne.

CHAPUIS, ALEXANDRE. Pour appuyer la demande de décoration en sa faveur, on dit qu'il s'était trouvé au nombre des volontaires qui enfoncèrent la porte du magasin d'armes de l'hôtel de ville. Il fournit le marteau pour briser la serrure de la porte. Les armes furent distribuées aux volontaires.

CARDINAL, ADOLPHE, reçut une gratification de 200 francs. Il était sergent à la 6<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon. Il fut blessé au château de la Tourette, près de Belgrade, et une seconde fois au pouce gauche. Il fut soigné à l'hôpital de Bruxelles.

MICHEL, CÉSAR-LOUIS, partit isolément pour Bruxelles et y fut blessé.

Il ne nous est pas possible de fournir des indications relativement aux autres combattants. Les uns ne figurent pas aux registres de l'état civil, les autres ne peuvent être « repérés » d'une manière précise parce que plusieurs personnes, nées à une époque correspondant à celle où nous devons placer la naissance des combattants, portent les mêmes noms et prénoms. Faute d'autres renseignements, il nous est impossible de les identifier.

\* \*

Dans les mémoires de Jean-Joseph Charlier, dit la Jambe de Bois, capitaine d'artillerie en retraite, nous remarquons un fait qui intéresse notre ville. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, on ne peut demander à quelqu'un que ce qu'il peut donner. Les volontaires, tous enthousiastes, valeureux — le fait de leur engagement le prouve — n'étaient pas des soldats capables de lutter face à face avec des militaires entraînés. Si, en 1830, nous n'avions pas eu d'anciens soldats et les Belges faisant partie de l'armée des Pays-Bas, qui vinrent se mettre au service du Gouvernement provisoire, nos ancêtres auraient, peut-être, réussi à expulser les Hollandais de la ville de Bruxelles, mais ils se seraient fait battre en rase campagne, malgré toutes leurs bonnes dispositions.

Charlier raconte que les Hollandais, ayant fait une offensive,

les canonniers de la pièce n° 3 furent pris d'une telle panique qu'ils coupèrent les traits des chevaux, se sauvèrent et abandonnèrent leur pièce. Il dut battre en retraite avec ses propres pièces jusqu'au Grand Sablon. Là, on vint lui annoncer que des volontaires liégeois et bruxellois tiraillaient avec les Hollandais rue de l'Écuyer, afin de les empêcher de pénétrer vers Sainte-Gudule.

Il se rendit de ce côté avec trois pièces et quelques servants; il s'avança près de l'hôtel du pavillon de la Régence. Apercevant une demi-batterie hollandaise dans la rue Royale, il fit placer ses canons au milieu de la place Royale; les Hollandais les mitraillèrent, treize canonniers belges furent mis hors de combat, deux de ses pièces battirent en retraite malgré lui. Il resta avec une pièce et... deux artilleurs. Il ordonna à l'un d'eux de commander la pièce et y mit le feu.

Voulant ordonner une nouvelle charge, il constata qu'il était seul avec le palefrenier, qui exécuta ses ordres quand Charlier l'eut menacé de son sabre. Charlier commença le feu et tira durant une heure; le canon s'étant déplacé par suite d'un recul, il dut suspendre le feu.

Il vit alors près de lui un volontaire armé d'un fusil de chasse, « je le priai, écrit Charlier, de m'aider à remettre ma pièce en batterie; il s'empressa de me satisfaire, se mit sous mon canon, entre les deux roues, et le porta sur son dos à l'endroit que je lui avais désigné; cet homme était de Soignies; c'était, je crois, un employé de l'administration des ponts et chaussées ».

Nous regrettons vivement de ne pas connaître le nom de ce brave qui, lui, non seulement, ne se sauvait pas à l'heure du danger, mais allait occuper un poste que d'autres avaient trouvé beaucoup trop périlleux Bornons-nous à constater que c'était un Sonégien.

#### La tradition.

La tradition rapporte certains faits, que nous nous faisons un plaisir de publier, mais sous toutes réserves, n'ayant pas pu les vérifier.

M. XAVIER-JOSEPH CORBISIER, dernier maître des postes de Soignies, prit part aux combats près du parc de Bruxelles, le 26 septembre. Un volontaire sonégien du nom de Gardinal,

frère de Hippolyte Cardinal, président de la société du « Noir Cat », y fut tué d'un coup de feu. Un volontaire, ancien soldat, de Ronquières ou Hennuyères, d'une adresse extraordinaire, était la terreur des Hollandais. Il se trouvait posté à une fenêtre du grenier de l'hôtel de Belle-Vue. Il abattait de là les Hollandais qui s'exposaient à ses coups. Chaque fois qu'il avait tiré, il disait : « In vla co iun de voué ». Et, de fait, il y avait un Hollandais de moins.

M. HANNECART, père de M<sup>me</sup> Sidonie Van Cutsem-Hannecart, eut la tête labourée par une balle, dans les combats engagés près du parc de Bruxelles. Ainsi que nous le savons par sa citation, il fut, le 25 septembre, blessé beaucoup plus grièvement.

Un Sonégien du nom de DUPRÉ, oncle de M<sup>me</sup> Adeline Casse, se serait trouvé à proximité du comte Frédéric de Mérode, lorsque celui-ci tomba, blessé mortellement au combat de Berchem. Quoique la bataille fit rage, au prix de sa vie, il l'aurait, avec quelques autres volontaires, transporté dans un château voisin du lieu du combat.

#### Le Drapeau

Quelle est l'histoire du « drapeau de 1830 » ? Un décret du Congrès national, du 28 mai 1831, accorda à la ville de Soignies un Drapeau d'honneur à titre de reconnaissance des services rendus par ses enfants.

Le 19 septembre 1832, le Conseil de la Régence (appelé aujourd'hui Conseil communal), nomma une députation avec la mission d'aller à Bruxelles recevoir, des mains de S. M. le Roi, le drapeau d'honneur. Voici les termes du procès-verbal :

« 19 septembre 1832.

» Le Conseil d'administration de la ville de Soignies, province de Hainaut. Étant assemblé, conformément à la lettre de M. le Gouverneur de cette province, en date du 14 de ce mois, A, 2780, transmissive d'une copie authentique de l'arrêté royal de la veille, qui prescrit la manière dont l'anniversaire des journées de septembre sera célébré cette année, en exécution du décret du Congrès national du 18 mai 1831, n° 55, à l'effet de nommer une députation de trois à cinq membres, qui sera chargée d'aller recevoir, à Bruxelles, des mains du Roi, le drapeau d'honneur qui a été décerné à la ville de Soignies, qui

est fière et se félicite de cette distinction flatteuse, qui rappellera aux générations à venir une époque à jamais mémorable, nomme

» MM. Leroy, bourgmestre;

Dever, membre du conseil;

Bersou, Joseph

Plasschaert, Joseph } tous trois volontaires

Couder, Louis } de septembre. »

Le 27 septembre 1832, la députation reçut de S. M. le Roi Léopold I<sup>e</sup>, le drapeau d'honneur accordé à la ville de Soignies.

Voici le texte du diplôme.

« ROYAUME DE BELGIQUE

» Commission des récompenses nationales.

» En vertu du décret du Congrès du 28 mai 1831, la commission a résolu de décerner un drapeau d'honneur à la ville de Soignies.

» Bruxelles, le 27 septembre 1832 »

*Les Secrétaires,*

J.-B. DEMOOR.

A. PELSENEER.

*Le Président,*

ALEX. GENDEBIEN

(Folio 19 du registre des procès-verbaux  
des séances du Conseil communal )

Le bourgmestre de la ville de Soignies remercia S. M. le Roi en ces termes :

« SIRE,

» Nous sommes heureux et fiers de recevoir des mains de Votre Majesté le drapeau que nous avons gagné en combattant pour la liberté; nous protestons à nouveau de notre dévouement et de notre fidélité au Roi et à la Constitution. »

S. M. le Roi répondit :

« La commune de Soignies est une de celles qui l'ont le mieux mérité; je sais qu'elle est digne d'éloges pour la conduite qu'elle a tenue et pour tout ce qu'elle a fait, je compte sur elle. »

Le Bourgmestre reprit :

« Votre Majesté peut, en effet, compter sur elle car elle est encore prête à faire ce qu'elle a déjà fait. »

Le retour de la délégation à Soignies, le 30 septembre, donna lieu à une cérémonie officielle.

Le procès-verbal de la réception et du dépôt à l'hôtel de ville du drapeau d'honneur est conçu en ces termes :

« L'an 1832, le dimanche 30 septembre, à 3 heures après-midi, Messieurs les membres de la Régence et Messieurs les Officiers de la garde civique et une partie des volontaires de septembre se trouvant assemblés à l'hôtel de ville par suite de convocation faite au nom de l'administration par le premier échevin, à l'effet d'aller au-devant de la Députation qui a été nommée par le Conseil, le 19 septembre courant et qui se compose de

» MM. Leroy, Henri, bourgmestre;

Dever, Aubert, membre du conseil;

Bersou, Joseph

Plasschaert, Joseph      } volontaires de septembre,  
Couder, Louis

pour aller recevoir à Bruxelles, des mains du Roi, le drapeau d'honneur qui a été décerné par la Commission des récompenses nationales à la ville de Soignies en vertu du décret du Congrès du 28 mai 1831 et remis à la députation, le 27 septembre 1832, en célébration de l'anniversaire des journées de septembre 1830, conformément au décret du 19 juillet 1832, les cloches de la ville en annoncent le départ. Le cortège se rend, musique en tête, au lieu du rendez-vous, porte de Braine

» La Députation présente le drapeau d'honneur qu'elle a reçu des mains de Sa Majesté pour la Ville, en reconnaissance des services rendus pour la cause de la patrie.

» Le premier échevin remercie et félicite, au nom de l'administration de la ville et de ses concitoyens, la députation de cette distinction flatteuse.

» Le bourgmestre prend alors la parole pour faire le récit de la cérémonie de la réception du drapeau d'honneur et reproduit le discours qu'il a adressé à Sa Majesté à cette occasion. Il a dit :

» Le Roi a répondu :

» Le Bourgmestre a répliqué :

*(Ces paroles sont reproduites ci-dessous.)*

» Les vins d'honneur sont alors présentés à Messieurs les Députés et le cortège « y prend part ».

» Des toasts sont successivement portés à la Patrie, au Roi et à la cause de la Liberté, au milieu d'une foule nombreuse et de vives acclamations.



*Joseph Plasschaert*  
*Chef des Volontaires Sonégiens*  
*de 1830,*  
*né à Soignies et y décédé*  
*le 6 novembre 1876.*

» La députation et le cortège rentrent ensuite en ville, dans le même ordre, pour remettre à l'administration et déposer à l'hôtel de ville, le drapeau d'honneur que la masse des habitants ont su mériter par leur dévouement à la cause patriotique et par leur coopération à l'indépendance nationale.

» Le premier échevin reçoit, au nom de l'administration, des mains de la dite députation, le drapeau d'honneur qui est déposé.

» Dont procès-verbal, séance tenante, laquelle est levée aux cris répétés : Vive la Patrie, vive le Roi, vive la Liberté.

» Leroy, bourgmestre; J. Bersou; J. Plasschaert; L. Couder; A. Dever; J. Carlier, médecin; J. Desomberg, échevin; Grossier, échevin; A. Van Mierlo; L. Bouilliart; Bastien, adjudant major; P.-J. Bosquet; Plasschaert, sous-lieutenant; Fally, lieutenant; François, capitaine; Roland, sous-lieutenant; J. Gaudy, lieutenant quartier-maitre; M. Cuissez. »

Le conseil communal décida de faire figurer le drapeau d'honneur à toutes les grandes fêtes nationales et communales.

Le 19 avril 1833, le bourgmestre s'adressait aux chefs des volontaires en les termes suivants :

« Soignies, le 19 avril 1833.

« Les bourgmestre et échevins de la ville de Soignies, à Messieurs les chefs des volontaires de 1830.

» Messieurs,

» Voulant perpétuer le souvenir des journées de septembre 1830, l'administration locale a manifesté le désir de voir porter par un volontaire, aux grandes cérémonies nationales et communales, le drapeau d'honneur décerné à notre ville par le décret du 28 mai 1831, pour la part glorieuse qu'elle a prise au triomphe de la cause nationale, et nous venons vous prier, Messieurs, de nous faire connaître la personne que vous aurez choisie pour porter ce drapeau.

» Nous vous prions aussi de nous envoyer la liste exacte des volontaires qui ont combattu sous vos ordres, afin que nous puissions inscrire leurs noms sur le registre de l'administration et leur assurer par là, tant à eux qu'aux leurs, à l'avenir, le droit à la préférence de porter le drapeau d'honneur. »

*Le Secrétaire,  
BLAMPAIN.*

*Le Bourgmestre,  
LEROY.*

Nous donnons ci-dessous la réponse des chefs du contingent :

« Les chefs des volontaires de Soignies en septembre 1830, à Messieurs les membres de l'administration locale de la ville de Soignies.

» Messieurs,

» Conformément à votre demande du 19 avril 1833, nous avons l'honneur de vous transmettre la liste des volontaires sous nos ordres qui ont aidé à affranchir la Belgique du joug odieux de la Hollande, en septembre 1830. Nous aurions pu porter un plus grand nombre de volontaires partis le 25, etc., etc., mais la majeure partie étant venue plutôt par curiosité que pour la défense de la Patrie, nous nous en sommes abstenus, et nous n'avons désigné que ceux qui ont rendu, en réalité, quelques services. C'est à vous, Messieurs, à juger si leurs noms doivent être inscrits sur les registres de l'administration.

» Nous nous abstenons de désigner qui que ce soit « porte-drapeau » pour les cérémonies nationales et communales et prions l'administration locale de choisir la personne qu'elle jugera mieux mériter cet honneur. »

(Signé) J. PLASSCHAERT, J. BERSOU et V. BASTIEN.

Le Conseil communal de l'époque estima plus commode de ne pas faire de choix et écrivit, à nouveau, aux chefs des volontaires de 1830, en les termes suivants :

« Soignies, le 21 mai 1833.

» Messieurs,

» Nous avons mis aujourd'hui, sous les yeux du conseil d'administration de cette ville, avec la lettre qui l'accompagne, la liste nominative des volontaires de septembre, que nous vous avions demandée le 19 avril dernier; et nous vous en remercions.

» Nous vous demandions, en même temps, de vouloir bien nous faire connaître le volontaire que vous auriez choisi pour porter le drapeau d'honneur aux cérémonies nationales et communales, mais vous nous répondez que vous vous êtes abstenus de désigner qui que ce soit « porte-drapeau » et vous laissez à l'administration le choix de la personne qu'elle jugera mieux mériter cet honneur.

» Le conseil a fait observer que vous étiez les seuls à même de pouvoir juger le mieux de ce mérite; il nous charge en

conséquence de vous prier, de nouveau, de désigner le porte-drapeau.

» L'administration mettra, pour chaque cérémonie, à la disposition du porte-drapeau, s'il est désiré, une blouse, un ceinturon et une casquette (costume de l'époque), pour porter le drapeau d'honneur. »

*Le Secrétaire,  
BLAMPAIN.*

*Le Bourgmestre,  
LEROY.*

Enfin, les volontaires se décidèrent à faire leur choix et désignèrent M. Joseph Plasschaert, en qualité de porte-drapeau. Ils en avisèrent l'administration communale en ces termes :

« Soignies, le 24 mai 1833.

» Messieurs,

» Par communication du 21 de ce mois, vous nous informez que le conseil administratif de notre ville nous charge de nouveau de désigner le porte-drapeau d'honneur aux solennités publiques; nous pensons, Messieurs, que cet honneur est réservé à M. Joseph Plasschaert : 1<sup>o</sup> en sa qualité de chef des volontaires et, de plus, ayant reçu des mains du roi, ce drapeau que la nation nous avait décerné, nous pensons que c'est à lui de le porter. »

J. BERSOU, chef adjoint des volontaires et Vincent BASTIEN.

Le drapeau de 1830 figura chaque année, à la procession du lundi de la Pentecôte, jusqu'à la guerre 1914-1918.

Il fut porté par M. Joseph Plasschaert jusqu'à son décès et puis par son fils Achille, qui était agent de police à Soignies.

Le drapeau fut, à l'armistice, déposé au Musée archéologique de Soignies. Vu l'état dans lequel il se trouvait, il n'était plus possible de le faire figurer à nos fêtes communales et nationales.

Cette année, le conseil communal le fit réparer et le glorieux étendard put flotter dans nos rues lors du cortège du centenaire.

### Braine-le-Comte.

Pendant la guerre, un incendie éclata dans l'hôtel de ville de Braine-le-Comte. Il détruisit toutes les archives. Aussi n'avons-nous que peu de renseignements sur la participation des Brainois aux événements de 1830. On sait cependant que les habitants de cette ville firent courageusement leur devoir.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins fit arborer le drapeau tricolore sur la tour de l'Église et sur l'hôtel de ville.

M. Gendebien étant allé à Braine-le-Comte faire appel au courage et au patriotisme des habitants, vingt Brainois partirent immédiatement pour Bruxelles et prirent part aux combats engagés autour du Parc. C'est un Brainois, du nom de Jean Plouchart, ancien soldat aux Indes néerlandaises, qui a arboré le drapeau belge au grillage du Parc. Il fut, en ce moment, grièvement blessé.

Les volontaires brainois furent, paraît-il, dans la suite, avec d'autres volontaires de communes du Hainaut, chargés de la garde du Palais royal.

L'administration communale envoya à Bruxelles des vivres et des munitions sur des chariots escortés par des notabilités brainoises.

Nous ne connaissons le nom que de cinq volontaires de Braine.

Ce sont :

HAVAUX, ÉLOI, qui, malgré son jeune âge, alla faire le coup de feu à Bruxelles.

Il fut le premier gardien du Monument des Martyrs, à Bruxelles.

CHARBONNELLE, FÉLICIEN, né en 1804.

DE SAINT-MOULIN, SIMÉON, qui devint aveugle peu de temps après la révolution.

PLUCHART (ou PLOUCHART), JEAN. Il avait fait partie de l'armée coloniale des Pays-Bas. Dès que la révolution éclata, il offrit ses services aux chefs du mouvement national et se conduisit avec la plus grande bravoure.

La Croix de Fer lui fut décernée en mémoire de ses actions d'éclat.

On fait valoir, à l'appui de la demande de la Croix de Fer pour ce volontaire (dit aussi PIERRE-JOSEPH) : qu'il est parti spontanément pour Bruxelles et que le 24 septembre, il reçut, durant les combats autour du Parc, une balle qui lui brisa la mâchoire inférieure. Les médecins qui le soignèrent lui délivrèrent un certificat constatant qu'il ne pouvait plus se livrer à un travail corporel (*Arch. Mons, dossier Croix de Fer.*)

LAURENT, FRANÇOIS-EUGÈNE, avait neuf frères et sœurs, sa mère était veuve. Il se distingua dans les combats à Bruxelles et à Walhem où il fit partie d'un groupe de quinze hommes placés à un poste très dangereux. Il donna également des preuves de valeur aux combats de Contich et de Berchem. Il rentra à Braine-le-Comte, le 16 novembre. Il obtint la Croix de Fer. (*Arch. Mons, dossier Croix de Fer*)

D'autres Brainois auraient reçu la Croix de Fer, mais, par suite de la destruction des archives, il nous est impossible de transmettre leur nom à la postérité.

### Ecaussinnes-d'Enghien.

Ecaussinnes avait, au 1<sup>er</sup> janvier 1830, une population de 2,684 habitants.

Le 28 septembre, seize volontaires écaussinnois partirent se mettre à la disposition de l'autorité militaire.

Ils avaient été armés de fusils à baïonnette et pourvus de munitions par le baron de la Barre de Flandre, bourgmestre d'Ecaussinnes.

Le 30 septembre, quatre nouveaux volontaires, équipés comme les premiers par le baron de la Barre, rejoignirent leurs compagnons à Bruxelles.

A la même date, l'administration communale envoya à Bruxelles, un chariot chargé de :

- 1<sup>o</sup> Seize rasières et demi des Pays-Bas de froment;
- 2<sup>o</sup> Quinze rasières et demi de méteil;
- 3<sup>o</sup> Sept sacs de pommes de terre;
- 4<sup>o</sup> Huit gros ballots de linge (destinés au pansement des blessés).

Les convoyeurs étaient : Béguin Théodore, Castermant Louis, fils de Pierre, Castermant Benoît, fils de Charles et Hélin Félix, laboureur.

Les listes de souscription portent notamment les noms suivants :

Pour les vivres : Dubois, Derideau, Druart, Marcoup, Carrier.

Pour les effets, linge et numéraire : Guillaume, Castermant, Tricot, Trigalet, Cousin, Plisnier, Dubois, Roland, Mombeaux, Dehaspe, Restiaux.

Une liste spéciale, pour les dons en argent, porte les noms suivants : Moriamé, Demesse, Renard, Wastiaux, Duquesne, Dubois, Detournay, Englebin, Sirjacq, Parmentier, Laurent, Tondeur, Vicaire, Dupont, Lejeune, Delsérière, Lequime, Grard, Bar, Evelard, Escoumappe, Derideau, Tricot, Maryx, Riez, Vandreck, Corbisier, Dubrulle, Delvienne, Croquet, Baguet, Rembau, etc.

M. V. Germain, membre du comité des vivres, a adressé, le 20 octobre, au nom du Gouvernement provisoire, à la commune d'Ecaussinnes-d'Enghien, un accusé de réception des dons en vivres.

On peut voir, au cimetière d'Ecaussinnes-d'Enghien, la tombe de deux volontaires. Ils étaient tous deux titulaires de la Croix de Fer.

Leur tombe porte l'inscription suivante :

Aux défenseurs de la Patrie  
Charles-Edouard JACOB,  
né à Braine-le-Comte, le 3 novembre 1809,  
décédé à Ecaussinnes-d'Enghien,  
le 12 août 1893.  
Décoré de la Croix de Fer.

Aux défenseurs de la Patrie  
Célestin DESCEINTE,  
né à Ecaussinnes-d'Enghien, en 1813,  
décédé à Grand-Reng,  
le 3 juillet 1899.  
Décoré de la Croix de Fer.

### Hennuyères.

Un combattant du nom de BOSCHMANS, CHARLES, né à Waesmunster le 3 mai 1812, a habité Hennuyères durant de nombreuses années. Il y est décédé le 9 novembre 1904.

### Henripont.

COURCELLE, BONIFACE. Il a quitté Henripont le 29 septembre et a été dirigé sur Bruxelles avec une compagnie de volontaires des environs.

Il fut blessé près de Vilvorde, le 31 octobre 1830, d'après le certificat du capitaine-commandant la 5<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon de la 3<sup>e</sup> brigade.

En juillet 1834, il était employé de douane, à Dour.

(*Arch. Mons., dossier Croix de Fer.*)

---

### Ronquières.

ROUSSEAU, FRANÇOIS-JOSEPH, né à Ronquières, domicilié à Nivelles.

Il fut au nombre des volontaires qui allèrent demander des armes à l'hôtel de ville de Nivelles, le 23 septembre, malgré le feu ouvert contre eux. Il reçut dans cette affaire plusieurs blessures.

Le rapporteur propose de lui accorder la Croix de Fer de seconde classe.

(1<sup>er</sup> état, 12 février 1835, *Arch. Mons. dossier Croix de Fer.*)

Pour ce qui est des autres communes du canton, nous n'avons pu obtenir des administrations communales aucun renseignement et nous n'en avons pas trouvé aux archives (1).

---

(1) Les renseignements relatifs à Soignies ont presque tous été fournis par M. Amé Demeulbre, de même que le texte des chants. Certains autres renseignements sont dus à MM. Delferrière et Félix Corbisier et par M. Fernand Bottemanne pour Braine-le-Comte. Les indications relatives aux autres localités ont été fournies en général par les administrations communales. Le Cercle Archéologique leur adresse ses vifs remerciements.

## CHANTS

---

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant un certain nombre de chants, composés à l'occasion de la Révolution de 1830.

Nous leur laissons le soin de les apprécier, sans faire le moindre commentaire :

1. *La Brabançonne* (avant la rupture);
  2. *La Bruxelloise* (août 1830);
  3. *La Marseillaise des Belges*;
  4. *La Liberté Belge*;
  5. *La Muette de Mons*;
  6. *Au peuple de Bruxelles, sur les événements du 26 août 1830*;
  7. *La Garde Bourgeoise*;
  8. *Hymne patriotique*, dédié aux illustres bannis et à tous les vrais belges;
  9. *Les Barricades*;
  10. *Chant national*, dédié aux braves Liégeois;
  11. *Des Belges qui ne veulent pas du sobriquet de Néerlandais*;
  12. *Hommage aux Patriotes Liégeois*;
  13. *L'enrôlement du Vétéran*;
  14. *La Brabançonne de Jenneval* (après la rupture complète).
-

**La Brabançonne.***Air : des Lanciers polonais.*

Dignes enfans de la Belgique,  
 Qu'un beau délire a soulevés,  
 A votre élan patriotique  
 De grands succès sont réservés.  
 Restons armés, que rien ne change !  
 Gardons la même volonté,  
 Et nous verrons fleurir l'Orange  
 Sur l'arbre de la Liberté.

Aux crix de mort et de pillage,  
 Des méchants s'étaient rassemblés ;  
 Mais votre énergique courage  
 Loin de vous les a refoulés.  
 Maintenant purs de cette fange  
 Qui flétrissait votre Cité,  
 Amis, il faut greffer l'Orange  
 Sur l'arbre de la Liberté.

Et toi, dans qui ton peuple espère,  
 Nassau, consacre enfin nos droits ;  
 Des Belges en restant le père,  
 Tu seras l'exemple des rois.  
 Abjure un ministère étrange,  
 Rejette un nom trop détesté,  
 Et tu verras mûrir l'Orange  
 Sur l'arbre de la Liberté.

Mais malheur, si de l'arbitraire  
 Protégeant les affreux projets,  
 Sur nous du canon sanguinaire  
 Tu venais pointer les boulets !  
 Alors tout est fini, tout change ;  
 Plus de pacte, plus de traité ;  
 Et tu verrais tomber l'Orange  
 De l'arbre de la Liberté.

JENNEVAL.

**La Bruxelloise** (AOUT 1830).Air : *de la Marseillaise.*

Drapeau brillant de la Belgique,  
 Étendard rouge-jaune-noir,  
 Offre-nous ton aspect magique,  
 Et nous renaitrons à l'espoir (*bis*).  
*Rouge-jaune* est *feu* du courage,  
*Le noir*, c'est mort aux ennemis...  
 Hommes libres, soyons unis;  
 Honte éternelle à l'esclavage!  
 Courage, citoyens! parlez et montrez-vous;  
 Bientôt (*bis*) la *Liberté* reviendra parmi nous.

Belges, délivrez la patrie  
 Du joug d'un ministre oppresseur;  
 Faites sur sa tête ennemie  
 Diriger un arrêt vengeur (*bis*).  
 Du nom sacré de la *Justice*.  
 Il se joue en nous accablant;  
 On parle, on écrit en tremblant:  
 Que lui-même tremble et frémisse!  
 Courage, citoyens! parlez et montrez-vous;  
 Bientôt (*bis*) la *Liberté* reviendra parmi nous.

O Roi dont de pareils ministres  
 Osent fasciner les regards!  
 Entends-tu les clameurs sinistres  
 Qui s'élèvent de toutes parts? . . (*bis*)  
 Dissipe l'orage qui gronde,  
 Rends la presse à la liberté;  
 Que ta royale autorité  
 Sur l'amour du peuple se fonde!  
 Courage, citoyens! parlez, unissez-vous;  
 Bientôt (*bis*) la *Liberté* renaitra parmi nous.

**La Marseillaise des Belges.**

Allons, enfans de la Belgique,  
 Le jour de gloire est arrivé;  
 Contre nous d'un joug tyrannique  
 L'étendard sanglant est levé (*bis*).  
 Entendez-vous près de Vilvorde  
 Les cris de ces nombreux soldats,  
 N'osant compter sur les combats,  
 Ils voudraient semer la discorde.

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons;  
 Marchons (*bis*), qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Soldats belges, que la Patrie  
 Réclame comme ses enfans,  
 Venez,... votre troupe aguerrie  
 Portera l'ordre dans nos rangs.  
 Abandonnez des mercenaires.  
 Qui voudraient diriger vos coups  
 Contre des Belges, contre nous,  
 Vos parens, vos amis, vos frères.

Aux armes! etc.

Et quoi ! des cohortes bataves  
 Feraient la loi dans nos foyers ;  
 Nous pourrions rester leurs esclaves,  
 Nous de tout temps braves guerriers !  
 Belges, pour vous, ah ! quel outrage !  
 Quel ardeur il doit exciter !  
 Voulez-vous qu'on puisse douter  
 De vos vœux, de votre courage ?

Aux armes! etc.

En avant, braves de Bruxelles!  
Les Belges pour vous secourir,  
Comme vous à l'honneur fidèles,  
Ont juré de vaincre ou mourir.  
Sous vos drapeaux à la victoire  
Nous volerons avec transport;  
Nous y trouverons tous la mort,  
Ou bien nous trouverons la gloire.

Aux armes! etc.

Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs;  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs.  
Sous nos couleurs que la victoire  
Accoure à tes mâles accens!  
Que les Bataves expirans  
Voient ton triomphe et notre gloire!

Aux armes, citoyens! formez vos bataillons;  
Marchons (*bis*), qu'un sang impur abreuve nos sillons!

---

**La Liberté Belge.**

*Air : Amis, la matinée est belle (de la Muette de Portici).*

Généreux fils de la Belgique,  
 Plein d'amour pour la liberté,  
 L'éclat de ta valeur civique  
 Vivra dans la postérité  
 Unissant courage et prudence,  
 Sois prêt au combat :  
 Ton triomphe ou la mort s'avance,  
 Attends l'arme au bras ;  
 La liberté ne t'échappera pas.

Du pillage et de l'incendie  
 Ta main réprima les excès,  
 Qui sans crainte exposa sa vie  
 A du sang pour d'autres succès ;  
 Unissant courage, etc.

La Patrie à ton cœur est chère,  
 Tu feras respecter ses droits :  
 Belge, tu ne crains pas la guerre ;  
 Mais tu veux le règne des lois.  
 Unissant courage, etc.

L'ormeau se croise en palissade  
 Devant l'asile paternel,  
 Mais la plus forte barricade  
 Est dans ton courage immortel ;  
 Unissant courage, etc.

Oppose le calme à l'orage,  
Mais veille encor sur tes foyers;  
La honte est près de l'esclavage,  
Et l'honneur est sous les lauriers :  
Unissant courage, etc.

Peuple, l'Europe te contemple ;  
Songe à ces droits que tu défends,  
Et la Liberté dans son temple  
Ouvre les bras à ses enfants.  
Unissant courage et prudence,  
Sois prêt au combat :  
Ton triomphe ou la mort s'avance,  
Attends l'arme au bras ;  
La liberté ne t'échappera pas.

---

**La Muette de Mons.**

Chanson patriotique.

Amis, l'occasion est belle  
Pour vous défendre assembliez-vous,  
Marchez à la moindre étincelle,  
En augmentant votre courroux.  
Armez-vous avec prudence ;  
Amis parlez bas,  
Combattez pour votre défense,  
Amis parlez bas,  
La liberté guidera votre bras.

Le jour de carnage s'approche,  
Le *Hollandais* tout glorieux,  
Sont près de faire une brioche  
En vous traitant de factieux.  
Armez-vous avec prudence ;  
Amis parlez bas,  
Combattez pour votre défense,  
Amis parlez bas,  
La liberté guidera votre bras.

Nobles enfans de la patrie,  
Belges chérirs de nos voisins  
Si sous le poids de l'infamie  
Vous succombez dans vos desseins  
Alors employez la prudence.  
Mais en parlant bas,  
Songez aux secours de la France,  
Oui, mais parlez bas ;  
La liberté toujours guide vos bras.

---

**Au Peuple de Bruxelles sur les événements  
du 26 août 1830.**

Chant patriotique.

Air : *Peuple françois, peuple de frères. (Réveil du Peuple)*

Peuple vaillant, peuple de frères,  
Pour être libre désormais,  
Arborez de nobles bannières ;  
Déployez celle de la paix.  
Qu'une écharpe blanche décore  
Le sommet de nos étendarts !  
De jours sereins cherchons l'aurore  
Par la paix, mère des beaux-arts.

Dans les horreurs de l'anarchie  
Allez-vous vous percer le flanc.  
Et le Drapeau de la patrie  
Flotteroit-il taché de sang ?  
Plus d'incendie ou de pillage ?  
Pourquoi cet ignoble courroux ?  
Soyons Belges par le courage  
L'univers a les yeux sur nous.

Des fureurs mêmes passagères  
Flétrissent les plus beaux lauriers  
Belges, reconnaissons des frères  
Et des amis dans nos guerriers.  
Ils vont criant : Honneur ! Patrie !  
Amitié franche et sans débats !  
Offrons-leur une main amie...  
Serrons celle de nos soldats.

Bruxellois, vous pritez les armes  
Pour évoquer la liberté.  
On entendit ce cri d'alarme ;  
La Belgique l'a répété.  
Prenons désormais pour devise :  
« Liberté ! Confiance ! Honneur ! »  
Et que la paix par nous conquise  
Fixe à jamais notre bonheur.

**Le Garde Bourgeois.**Air : *Un Conquérant...*

Bienfait des cieux, amour patriotique,  
 De nos cités indomptable soutien,  
 Ton feu rapide, au champs de la Belgique,  
 Fait un héros de chaque citoyen.  
 La liberté nous couvre de ses ailes;  
 Nous défendrons le pays et nos droits.  
 J'en fais serment à l'honneur, à Bruxelles,  
 Je suis Garde Bourgeois.

Soldat novice, un instant me décide,  
 Un mot m'instruit : haine à tout oppresseur.  
 Et mon fusil, de la cartouche avide,  
 Promet la foudre au front d'un agresseur.  
 Rempart vivans; nos épaisse colonnes,  
 De la manœuvre improvisent les lois,  
 Et font flotter les couleurs brabançonnnes  
 Sur le Garde Bourgeois.

J'ai manié la pioche industrieuse,  
 Au bruit voisin du soldat étranger;  
 La barricade a surgi belliqueuse,  
 Au seul espoir qu'ensfante le danger.  
 Pour ressaïsir l'instrument de la gloire  
 J'ai déposé l'instrument villageois.  
 En attendant la paix ou la victoire  
 Comme un Garde Bourgeois.

La douce paix a pour moi plus de charmes,  
 Que du laurier l'hommage ensanglé  
 O mon Roi! parle; et je tombe sans armes  
 Au pied du trône et de la liberté.  
 Mais que ma main par des fers soit flétrie  
 Bergé avant tout j'ai fait un noble choix  
 Si je ne puis délivrer ma patrie,  
 Je meurs Garde Bourgeois.

### Hymne Patriotique.

Dédié aux illustres bannis et à tous les vrais Belges,  
A tous les coeurs bien nés que la Patrie est chère.

Air : *de la Marseillaise.*

Allons enfans de la Belgique,  
Dignes de vos nobles aïeux,  
Vrais soutiens de ce lustre antique,  
Armez donc vos bras valeureux (*bis*).  
Et dans votre marche guerrière,  
La gloire précédant vos pas,  
Va bientôt frapper du trépas,  
L'ennemis de votre bannière.

Courageux citoyens, serrez vos légions,  
Marchez, marchons,  
Marchez, marchons,  
Et vous vaincrez sous ces fiers bataillons.

Lassé d'un honteux esclavage,  
Le lion répand la terreur;  
Son œil étincelle de rage  
Et ses griffes sont en fureur (*bis*).  
Vers l'ennemi de sa patrie,  
Il rugit en regards courroussés,  
Et gonfle ses flancs hérissés  
Dans les transports de sa furie.  
Courageux citoyens, etc.

Partout les couleurs brabançonnes  
Parrent nos coeurs et nos remparts  
Déjà les phalanges wallonnes  
Se rangent sous nos étendards (*bis*).  
Bruxelles, Mons, Louvain et Liège,  
D'un esprit patriote animés,  
Vaincront tous par leurs droits sacrés.  
Car la liberté les protège.  
Courageux citoyens, etc.

Amis du Nord, soldats et frères,  
Fuyez un ministre pervers ;  
C'est par ses conseils mercénaires  
Qu'on nous riva les mêmes fers (*bis*).  
Soyez donc, Belges ou Bataves,  
Dignes comme aux siècles passés,  
D'être par César proclamés,  
De tous temps un peuple de braves.  
Courageux citoyens, etc.

La paix de ses mains révérées,  
Dans son éclat resplendieux  
Saura, dans nos belles contrées,  
Ramener l'astre radieux (*bis*).  
Quand au bonheur on s'abandonne  
L'équité, la justice, les sermens,  
Des lois sont les plus sûrs garans,  
Et le soutien de la Couronne.  
Courageux citoyens, etc.

Amour sacré de la patrie :  
Cette devise est dans nos cœurs,  
Elle ne peut être asservie  
A l'aspect de nos défenseurs (*bis*).  
Tous ont juré de ne survivre  
Au joug despotique et honteux  
Partout ce sont les mêmes vœux  
De succomber ou d'être libre.  
Courageux citoyens, etc

---

### Les Barricades.

Air : *de Marianne...*

On méprise un peuple d'esclaves;  
 C'est trop longtemps courber vos fronts,  
 Et du joug honteux des Bataves,  
 Il faut sécouer les affronts.

L'indépendance

A la vaillance

Promet les jours d'un régime fortuné,

Non : plus d'alarmes :

Avec des armes,

On peut mourir, mais sans être enchaîné.

Sans l'éclair de la fusillade,

On voit des tyrans s'abuser;

On en voit parfois se briser

Contre une barricade.

Le noble feu qui nous dévore

A fait pâlir l'orgueil jaloux.

Déjà d'une nouvelle aurore

Les rayons surgissent pour vous.

Douce patrie,

N'est plus flétrie,

Par l'ennemi de vos prospérités.

Liège, Bruxelles,

Vos voix fidèles

Fixent la gloire autour de vos cités.

Le lâche tremble et se dégrade,

Le brave est fort de son vouloir,

Et la liberté vient s'asseoir

Sur une barricade.

**Chant national.**

Dédicé aux braves Liégeois réunis aux Bruxellois, par Frémolle.

*Air : Allons enfans de la Patrie.*

Qui nous vient d'un autre rivage  
Et que sont ces fiers citoyens?  
Comme nous, las de l'esclavage,  
Auroient-ils rompu leurs liens? (*bis*)  
Pour servir la cause commune,  
Sont-ils arrivés dans nos murs?  
Oui, ces cœurs généreux et purs  
Viennent offrir bras et fortune.

Amour de la patrie, on te doit ces grands cœurs;  
Rendons (*bis*), rendons hommage à ces fiers défenseurs.

Cité fameuse dans l'histoire,  
Par le courage et par les arts (Liège)  
Ta doublés ton titre à la gloire,  
Te joignant à nos étendards (*bis*)  
Honte éternelle à ces esclaves  
Indignes de la liberté!  
Mais nous, sachons avec fierté  
Repousser d'indignes entraves.

A l'amour de la patrie, embrase tous les cœurs  
Rends-nous (*bis*), rends-nous terribles aux yeux des oppresseurs.

Sans vouloir blesser le Monarque,  
Osons prétendre un meilleur sort;  
Quelque pouvoir qui nous attaque,  
Les Belges craindroient-ils la mort? (*bis*)  
Qu'importe si Jupiter gronde,  
Pouvons-nous trembler aujourd'hui?  
Nos frères seront notre appui,  
Nous voulons le bonheur du monde.

Amour de la patrie, embrase tous les cœurs;  
Rends-nous (*bis*), rends-nous terribles aux yeux des oppresseurs.

Sans redouter la baïonnette,  
Ressource inique des tyrans,  
Si pour combattre elle s'apprête,  
Pères, rappelez vos enfans (*bis*)  
Pour se réunir à vos armes,  
Ils doivent pousser des soupirs  
Loin d'eux les coupables désirs  
De venir causer vos alarmes!

Amour de la patrie, embrase tous les cœurs;  
Rends-nous (*bis*), rends-nous terribles aux yeux des oppresseurs.

Vous qui, nés dans notre patrie,  
Avez en elle ami, parent,  
Répondez, par un ordre impie,  
Soldats verseriez-vous leur sang? (*bis*)  
Laissez par de vils mercenaires  
Brusquer la plus sainte des lois,  
Du plus juste écoutez la voix,  
Et songez que nous sommes frères.

Amour de la patrie, embrase tous les cœurs;  
Rends-nous (*bis*), rends-nous terribles aux yeux des oppresseurs.

---

**Chanson Patriotique.**

Des Belges qui ne veulent pas du sobriquet de Nerlandais.

*Air : Oui, j'aime à boire, moi...*

... (*une voix seule*).

Oui, je suis Belge, moi,  
Je m'en glorifie  
Et je suis fier, sur ma foi,  
Du nom de ma patrie.

(*Le chœur répète le couplet.*)

... (*une voix*).

De me l'enlever, jamais  
On ne sera le maître  
Je ne suis pas Nerlandais  
Et je ne veux pas l'être.

*Oui, je suis Belge, moi, etc.*

(*Le chœur.*)

Toujours soumis à la loi,  
Elle seule me lie :  
Pour mon pays, pour mon Roi  
Je donnerais ma vie!

*Oui, je suis Belge, moi, etc.*

De l'Europe respecté  
Ce nom seul nous rappelle  
Amour de la liberté  
Cœur loyal et fidèle.

*Oui, je suis Belge, moi, etc.*

... (*une voix seule*).

Eh quoi! le mot Nerlandais  
Pourroit faire fortune?  
Aux Belges, aux Hollandais  
Cette injure est commune.

*Oui, je suis Belge, moi, etc.*

La Belgique avec renom  
A brillé dans l'histoire  
Nous ne voulons pas d'un nom,  
Inconnu de la gloire!

*Oui, je suis Belge, moi, etc.*

Nous en avons hérité,  
Dans des jours plus prospères  
Dotons la prospérité,  
Du beau nom de nos pères!...

*Oui, je suis Belge, moi, etc.*

---

**Hommage aux Patriotes Liégeois  
venus au secours des Bruxellois en septembre 1830.**

Aux premiers cris poussés par notre haine,  
Liège déjà nous avoit entendus;  
Et pour briser la plus honteuse chaîne,  
Six cents guerriers vers nous sont accourrus.  
Ouvrons nos bras à la troupe fidèle,  
Dont la valeur seconde notre effort,  
Et répétons qu'entre Liège et Bruxelles  
C'est désormais à la vie, à la mort.

Nous allons donc, enfans de la patrie,  
Nous réunir, chacun sous nos couleurs,  
Et protéger une mère chérie,  
Dont les périls font battre tant de cœurs.  
Soldats d'hier, que l'honneur nous appelle,  
Et nous volons, plein du plus doux transport  
En répétant qu'entre Liège et Bruxelles  
C'est désormais à la vie, à la mort.

Sainte alliance entre deux peuples braves  
Tu vas finir notre commun malheur;  
Pour nous, amis, plus d'ignobles entraves,  
Notre union fera notre bonheur  
Dans nos foyers, assidus sentinelles  
Nous veillerons, pour affronter le sort  
En répétant qu'entre Liège et Bruxelles  
C'est désormais à la vie, à la mort.

Nous le savons : le barbare en alarmes,  
Contre les Belges exhale son courroux;  
Pour nous soumettre, il demande des armes  
Et de loin crie : « esclaves à genoux ».  
Rions, amis, de ces excès de zèle  
Et pour réponse à nos frères du nord,  
Répétons-leur qu'entre Liège et Bruxelles  
C'est désormais à la vie, à la mort.

Des courtisans osoient dire à leur maître :  
« Pourquoi tarder à punir des ingratis ?  
» Que la Belgique apprenne à vous connaître  
» Rappelez-lui qu'un Roi ne cède pas ! »  
Qu'importe, amis, le titre de rebelles,  
Puisque aujourd'hui nous voilà tous d'accord,  
Oui, répétons qu'entre Liège et Bruxelles  
C'est désormais à la vie, à la mort.

Pour les états, il n'est plus de barrières,  
Pour les tyrans, il n'est plus de soutiens.  
La liberté, sur toutes les frontières  
Voit s'embrasser des peuples citoyens.  
A notre tour saluons l'Immortelle,  
Dont les regards nous indiquent le port  
Et répétons qu'entre Liège et Bruxelles  
C'est désormais à la vie, à la mort.

---

### L'Enrôlement du Vétéran

Par un officier de la Garde Bourgeoise, de Bruxelles.

Un Belge de l'ancienne armée,  
En paix traçait de longs sillons ;  
Quand la voix de la renommée,  
Lui dit : on fait des bataillons.  
Partout on court prendre des armes  
Pour du peuple obtenir les droits ;  
Pour toi la gloire avait des charmes,  
Elle couronna tes exploits.

L'amour sacré de la patrie,  
Aussitôt au fond de son cœur,  
En frappant son âme engourdie,  
Réveilla sa noble grandeur  
Venant partager notre ivresse.  
Sans cartouches et sans acier,  
A l'un des chefs de la jeunesse  
Ainsi s'exprime ce guerrier.

« Capitaine, je vous prie  
Mettez mon nom sur ce papier ;  
Il se pourroit, pour ma patrie,  
Que j'eusse à cueillir un laurier.  
Voyez plus d'une cicatrice  
Attester sur moi ma valeur  
Mon bras pour vaincre l'injustice  
Retrouve toute sa vigueur ».

L'héroïsme de notre gloire,  
Aux beaux jours d'Ulme et d'Iéna,  
Dans nos rangs fixa la victoire,  
Faisons revivre ces temps-là.  
Encore dans la fleur de l'âge  
Je vous suivrai tous aux combats  
Comme Belge j'ai du courage,  
Mais de mousquet, je n'en ai pas.

Un cri dans l'assemblée entière  
Aux paroles de ce héros,  
Lui présenta l'arme guerrière  
Et chacun répéta ces mots :  
Notre prince a promis justice,  
Si sa promesse en restoit là,  
Chacun deviendroit au service,  
Un Belge d'Ulme ou d'Iéna.

---

**La Brabançonne 1830 (JENNEVAL)**

Qui l'aurait cru? De l'arbitraire,  
 Consacrant les affreux projets,  
 Sur nous de l'airain militaire  
 Un prince a lancé les boulets  
 C'en est fait! oui, Belges, tout change,  
 Avec Nassau plus d'indigne traité,  
 La mitraille a brisé l'orange  
 Sur l'arbre de la liberté.

Trop généreuse en sa colère,  
 La Belgique, vengeant ses droits,  
 D'un Roi qu'elle appelait son père,  
 N'implorait que de justes lois.  
 Mais lui, dans sa fureur étrange,  
 Par le canon que son fils a pointé,  
 Au sang belge a noyé l'orange  
 Sous l'arbre de la liberté.

Fiers brabançons, peuple de braves,  
 Qu'on voit combattre sans flétrir  
 Du sceptre honteux des Bataves,  
 Tes balles sauront t'affranchir.  
 Sur Bruxelles, aux pieds de l'Archange,  
 Ton saint drapeau pour jamais est planté.  
 Et fier de verdir sous l'orange  
 Croit l'arbre de la liberté.

Et vous, objets de nobles larmes,  
 Braves, morts au feu des canons,  
 Avant que la Patrie en armes  
 Ait pu connaître au moins vos noms,  
 Sous l'humble terre où l'on vous range,  
 Dormez martyrs, bataillon indompté,  
 Dormez en paix, loin de l'orange  
 Sous l'arbre de la liberté.

L'hymne de Jenneval fut le chant national officiel jusqu'en 1860, époque où on lui substitua celui que nous connaissons et qui fut composé par Ch. Rogier. Ce dernier est incontestablement de loin inférieur à la *Brabançonne*, de Jenneval.

## MERCI

*Le 7 novembre 1929, M<sup>e</sup> Saliez, notaire à Braine-le-Comte, fut appelé par M. A. Demeuldre, président du Cercle Archéologique, à dresser un acte qui a une importance considérable pour le Cercle Archéologique. Cet acte a pour objet la donation de divers immeubles à la Ville de Soignies, à charge, par elle, de payer une rente annuelle de deux mille cinq cents francs, au Cercle Archéologique de Soignies.*

*Nous n'apprendrons rien aux membres du Cercle, en leur disant que M. Demeuldre, fondateur du Cercle Archéologique, se dévoua à son Cercle depuis qu'il existe. Il en a fait un organisme puissant, groupant des centaines de membres.*

*D'autre part, c'est grâce à son travail persévérant que le goût de l'archéologie s'est peu à peu répandu à Soignies.*

*L'eau tombant goutte à goutte réussit à creuser le granit, mais à condition que l'eau continue à tomber.*

*M. Demeuldre a tout mis en œuvre pour que l'eau continue à tomber. Toujours, depuis la création du Cercle, il est resté sur la brèche, organisant des conférences, des excursions, publiant la revue « Jadis », les « Annales », l'*« Histoire de Soignies »*, etc., etc.*

*C'est donc bien à lui que nous devons ce sentiment de curiosité, naguère inconnu à Soignies, au sujet de tout ce qui se rapporte au passé.*

*M. Demeuldre a désiré assurer l'avenir. Il a voulu que le Cercle puisse résister à quelque orage passager, comme en rencontrent toutes les sociétés. Généreusement, il a procuré des ressources régulières au Cercle, qui fut l'œuvre de sa vie.*

*Les membres du Cercle Archéologique, très sensibles à ce beau geste de leur Président, l'en remercient très vivement.*

---

---

## Table des matières

---

	Pages
LE COMTE PIERRE DE LICHTERVELDE. Notice historique sur la Follie . . . . .	9
ERNEST MATHIEU. La noble famille d'Ecaussinnes . . .	73
AMÉ DEMEULDRE. La bienfaisance à Soignies. . . . .	107
Id.           Les Armoiries de la ville de Soignies.	180
Id.           Glossaire toponymique de la ville de Soignies. . . . .	187
X... Les événements de 1830 dans le canton de Soignies.	359

---

# La Marseillaise des Belges

Personne n'a oublié Yves Leterme chantant «La Marseillaise» alors qu'on lui demandait d'interpréter notre hymne national.

Mais «La Marseillaise des Belges» existe. Marcel Jacobs, vice-président du cercle d'histoire d'Anserel dispose d'un cahier manuscrit comprenant une trentaine de chansons patriotiques de 1830. Parmi celles-ci, «La Marseillaise des Belges».

«Il s'agit d'un manuscrit anonyme que j'ai acheté sur une brocante voici une vingtaine d'années», indique Marcel Jacobs. «L'ouvrage doit dater des alentours de 1880. On y trouve La Marseillaise des Belges mais aussi son pendant flamand Volksgezang.»

Voici quelques extraits (en respectant l'orthographe du document) de ce mystérieux chant patriotique qui n'a pas livré tous ses secrets...



## La Marseillaise des Belges.

Allons, soldats de la Belgique,  
Le jour de gloire est arrivé.  
Venez nous faire vaincre nos ennemis  
Et délivrer nos frères opprimés.  
A tout coeur nous devons combattre,  
A tout bras nous devons lutter,  
A tout cœur nous devons dévouer,  
A tout bras nous devons dévouer.

Allez, soldats de la Belgique,  
Belgique, nous vous appartenons,  
Belgique, nous vous appartenons.

Allez, soldats de la Belgique,

Le jour de gloire est arrivé,  
Belgique, nous vous appartenons,  
Belgique, nous vous appartenons.

Allez, soldats de la Belgique,  
Belgique, nous vous appartenons,  
Belgique, nous vous appartenons.

Allez, soldats de la Belgique,  
Belgique, nous vous appartenons,  
Belgique, nous vous appartenons.

«Allons, Enfants de la Belgique  
Le jour de gloire est arrivé  
Contre nous d'un joug tyrannique  
L'étendard sanglant est levé (bis)  
Entendez-vous près de vilvorde  
Les cris de ces nombreux soldats  
(...)»

Et quoi des cohortes bataves  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Nous pourrions rester leurs esclaves,  
Nous de tout temps braves guerriers !  
(...)»

En avant, braves de Bruxelles !  
Les Belges pour vous secourir,  
Comme vous à l'honneur fidèles,  
Ont juré de vaincre ou mourir.  
(...)»

«7dimanche», 13 juillet 2008, page 8